

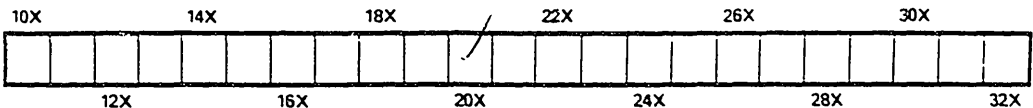
Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure   | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/<br>Commentaires supplémentaires:      La pagination est comme suit : [265] - 302 p.  |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.





# LES ANNALES TÉRÉSIENNES

Séminaire de Ste-Thérèse

AVRIL 1881.

## Chronique du mois.

*A la cabane. — Le Père Lacasse. — Retraite des finissants.*

L'industrie est à l'ordre du jour. Je n'entends parler que gens qui rêvent manufactures, crémeries, union sucrière, betteraves, etc. Lorsque le courant est si fort, je serais bien insensé de résister à l'entraînement universel ; je travaillerais beaucoup et ma peine serait vaine ; abandonnons-nous au flot et parlons manufacture de sucre. Je vote pour l'ancienne façon de nos pères, le vieux sucre d'érable, et j'encourage les *sucrieries* canadiennes. Je ne connais point d'institution plus profitable et dont le produit soit plus agréable au palais. Comme mon âme est jeune encore, trop même, dit-on, et que je cherche la poésie en toute chose, je ne vois rien de plus pittoresque que cette cabane rustique qui

s'élève au milieu de nos forêts et où se confectionnent le sucre, le sirop d'érable, la *tire* et la trempette nationale. C'est pour encourager cette institution que tous les ans la jeunesse du collège va faire son tour à la cabane avec les amis assez prudents pour s'inviter, si toutefois ils ne poussent la hardiesse jusqu'à nous prier nous-mêmes de les accompagner. Ce printemps, le carême mettait obstacle à nos joies accoutumées, car "tu jeûneras et le carême entièrement." En bons chrétiens, en théologiens de 3<sup>e</sup> année, nous tournâmes la difficulté, en faisant tout converger vers le dîner, unique repas du jour. La cabane est loin, les chemins sont presque vœufs de neige. N'importe, monsieur le directeur des fermes met à notre disposition les deux bêtes les plus fringantes des écuries, un traîneau capable de contenir dans ses flancs un régiment. Là s'entassent la batterie de cuisine, les provisions, et douze estomacs robustes et que le jeûne impatiente. Le *voyage* devrait être consolidé par une perche, sinon le désordre ne tardera pas à éclater dans cette famille improvisée, aux éléments hétérogènes, où les citadins sont mêlés aux campagnards, les descendants des Normands avec les fils de la verte Erin. Jetons un voile sur les incidents de la pérégrination et je vous introduis sans cérémonie dans la cabane. C'est un édifice qui tient du primitif, mais qui a subi un peu les améliorations modernes. Il est en bois brut, rond, le toit s'élève à pic, la cheminée se fait attendre, et l'antique feuille de tuyau domine le toit et vomit la fumée. Un immense foyer en brique soutient une bouilloire à vaste capacité. La moitié du logis a reçu un plancher, c'est le salon réservé aux Messieurs du Séminaire lorsqu'ils se donnent le luxe d'aller à la campagne. Chacun prend place et se dispose à jouer son rôle. Le personnage le plus important, c'est le cuisinier en chef; à lui est dévolu la noble fonction de préparer le goûter, la grillade à la couleur de safran, l'omelette dodue, les œufs au sucre, la *trempette*. Il fallait voir mon homme se donner une importance digne du marmiton Gil Blas. Le fait est qu'il ressemble au héros de Le Sage. A ses heures de loisir, notre maître cuisinier

se fait chroniqueur et ose imprimer sa prose. Où a-t-il appris son métier ? Il l'ignore lui-même. Il a beau remonter le courant de ses années, il se voit toujours habile dans le cordon bleu. D'autres naissent orateurs, poètes, musiciens, lui a vu le jour une poêle et une fourchette à la main. Dans ses opérations culinaires, il n'est guère scrupuleux. Mais enfin, comme bien d'autres il a étudié la chimie, et l'axiome peut-être unique qu'il lui en est resté, c'est que dans tous les corps il n'entre que trois éléments, l'oxygène, l'hydrogène, l'azote. Fort de ces principes, il fait fi de la propreté ; ses mets n'en seront ni plus ni moins succulents. Nos hôtes ne s'éloignent pas, ils demeurent l'œil fixé sur la marmite ; pour tuer le temps, en imposer au ventre qui crie, ils chantent, bûchent. Un Docteur en impose à deux jeunes théologiens. La discussion roule sur la prédestination. Notre maître en Israël attaque, combat tour à tour le Thomisme, le Scottisme, le Molinisme, probablement il émettra un quatrième système plus parfait que les autres. Je suis trop occupé, je n'entends plus que T-T, qui approuve toujours, à droite, à gauche, peu importe, pourvu qu'il soit de l'opinion de tout le monde, il est heureux. A table, vite pendant que c'est chaud, et les mets disparaissent comme dans le dîner de Don Juan. Quel appétit ils vous ont ces gens de ville lorsqu'ils sortent à la campagne ! Ce n'est pas un reproche que j'adresse, c'est un fait que je constate. — La joyeuse fête eut son soir, comme tout beau jour. Je ne sais si nos ébats ont excité le céleste courroux, si quelque crime a été commis, mais deux jours plus tard le feu du ciel ou de la terre consumait notre cabane. Lecteurs, ne vous affligez pas trop, dans les siècles de progrès les ruines disparaissent vite ; le surlendemain un nouvel édifice s'élevait sur les décombres du premier et les travaux se continuaient. La nouvelle cabane vous abritera volontiers au printemps prochain et le chroniqueur des *Annales* s'engage à vous faire festin ; car il manie plus volontiers la poêle que la plume et ses dîners se font moins attendre que ses chroniques.

La renommée les avait annoncés et la paroisse de Ste-Thérèse s'était empressée de venir les entendre discourir sur la colonisation et sur l'agriculture, questions vitales, intimement liées l'une à l'autre. Ils étaient présents tous deux, animés des mêmes pensées, des mêmes sentiments, tous deux zélés, dévoués, tous deux appelés « apôtres de la colonisation. » L'un par son âge, ses longs services et sa taille pourrait être le père, le maître ; c'est M. le curé de St-Jérôme. L'autre, jeune, porte longue barbe, peut-être pour imposer ; petit, maigre, toujours en action, il reconnaît en Monsieur Labelle son Mentor. C'est un Télémaque, digne du fils d'Ulysse. Comme lui il a parcouru les mers, les contrées les plus lointaines, visité les peuples les plus civilisés et les nations les plus sauvages. Il a savouré les gâteaux américains, il a logé sous la hutte du colon, il a mangé du caribou avec le Naskapi, de l'ours blanc avec l'Esquimau. Bref, le Père Lacasse a tout vu, excepté la Rouge, dirait Monsieur Labelle ; autrement il n'aurait jamais avancé que le royaume de M. le curé de St-Jérôme aussi bien que le bassin du Saguenay est couvert de bois mous, lorsque dans la vallée de l'Ottawa, c'est le bois de fer qui domine, paraît-il.

Le père Lacasse a vu beaucoup, observé beaucoup et il a la langue déliée. Il nous a entretenus pendant deux heures ; mais il a le don de narrer et nos braves cultivateurs le suivent toujours avec intérêt. Les motifs élevés, les raisons graves, les réflexions sérieuses, sont entremêlées d'anecdotes originales, de ces peintures vraies, de ces traits piquants qui amènent le sourire sur les lèvres et font désirer que l'orateur n'arrive pas à la fin.

Le Père Lacasse a exposé et développé les causes, qui, selon lui, ont amené et entretiennent l'émigration canadienne vers la république voisine. C'est avec véhémence qu'il tonne contre le blasphème, cette habitude hideuse trop commune à nos compatriotes. Ces crimes excitent la colère divine et attirent sur nos familles les malédictions, les fléaux. Alors il ne faut plus être surpris si la prospérité déserte nos demeures ;

si le temps, si le soleil, tous les éléments nous sont contraires et amènent la ruine, la misère, et nous poussent ensuite à l'exil. Avec quelle verve caustique il vous parle du luxe qui s'introduit et règne dans les familles canadiennes ! Comme il sait ridiculiser cette manie qui nous fait dédaigner les belles étoffes, tissées par les mains de nos mères, de nos sœurs, pour nous affubler de ces tristes marchandises de l'étranger ! Il a dénoncé le manque de travail, la paresse dans la famille canadienne dont une grande partie des journées de l'hiver sont consacrées aux plaisirs. Enfin le bon Père a expliqué comment la routine et la mauvaise culture ont amené la gêne, puis la pauvreté au sein de nos campagnes. Il a terminé sa conférence en conjurant ses compatriotes de réformer radicalement leur mode de culture.

Le Père Lacasse est un causeur aimable. Il ne vise pas à l'effet, il dédaigne la recherche dans la phrase. Ce qu'il ambitionne c'est de faire entendre la vérité, et de faire comprendre sa parole et sa pensée. Je ne connais pas d'homme qui réussisse mieux à se faire écouter, à se faire comprendre de notre belle population de la campagne. Il a le talent d'annoncer ces vérités dures qui forcent l'auditoire à confesser que l'orateur a raison ; ces vérités sont choquantes, parfois, mais le père Lacasse donne la leçon avec tant d'habileté que ses victimes, loin de se fâcher, sont contentes. Après l'entretien, je rencontrais nos braves gens ; ils se croyaient tenus en conscience de me faire part de leurs impressions, de chanter leur admiration. « Certes ! voilà un petit Père qui vous donne bien ça, il a un beau verbe. Il connaît le Canadien ; puis c'est qu'il vous en défile, il peut parler à la journée, c'est un fameux PRÊCHEUX. » Je repris bien humblement : « Oui, l'ami ! Est-ce qu'il parle mieux que moi.—Ah ! pour cela, vous parlez fort et vite, mais le Père, lui, on comprend ce qu'il veut dire. » Je m'inclinai respectueusement en face du compliment ; un instant j'eus l'idée de me jeter à l'eau, mais soyez tranquilles, je ne tardai pas à surmonter la tentation.

Le Père Lacasse est un joyeux compagnon ; la tristesse, les diables bleus, ces ennemis que je connais trop bien, n'ont jamais hanté son front. Sa jeunesse, ses études sont une série d'espiègleries parfois richement payées ; sa première entrée dans le grand monde, mise en page, donnerait le fou rire, dériderait le flegmatique visage d'un Anglais, fut-il un Northcote, un des chefs du parti conservateur en Angleterre, et un ami du Père Lacasse.

Le Père Lacasse a publié un livre ; c'est une poignée de vérités adressées à ses concitoyens, les cultivateurs. Il n'a pas écrit pour les gens de lettres, je doute qu'il songe à se faire une réputation comme écrivain. Il a voulu se mettre au niveau intellectuel de ses lecteurs. Le livre a fait fureur, et c'est peut-être la première publication canadienne qui ait rapporté de beaux bénéfices à son auteur. *Une mine*, tel est le titre de ce livre. Il produira certainement de bons résultats dans notre peuple agricole. Espérons que le Père ne s'arrêtera point en si bon chemin.

Le Père Lacasse a été missionnaire chez les Naskapis et chez les Esquimaux du Labrador. Il a recueilli foule de récits neufs, intéressants ; il a une manière à lui d'exposer les faits, de sorte que c'est toujours un plaisir nouveau de le rencontrer, de l'entendre. Les écoliers le trouvent admirable, et la preuve en est qu'un de nos musiciens a soutenu que le Père ne chante pas trop mal pour un sauvage, et qu'un rhétoricien ne s'est donné ni repos, ni trêve qu'il n'eût recueilli la pièce de poésie que le Père a récitée dans la séance du soir. Car, je ne crois pas médire en avançant que mon ami a plusieurs de ces péchés de jeunesse sur la conscience. Pourtant ce morceau de poésie n'a pas été couronné au concours ouvert par l'Université, et un préfet d'études le qualifiait du nom de « vermine », et peut-être n'avait-il pas tort.

Le Père Lacasse regrette toujours les enfants des bois, ses chers Sauvages, mais il a dû obéir à la voix de ses supérieurs, se mettre à la disposition de Mgr l'Archevêque. Maintenant il parcourt les paroisses de l'archidiocèse, prêchant l'œuvre de la colonisation ; il excite,

réveille le zèle qui s'endort ; il demande des pionniers qu'il dirige vers la forêt, tend la main pour obtenir de l'argent afin d'aider les établissements nouveaux, ouvrir des chemins, bâtir des chapelles. Que tous entendent sa voix, que chacun se dise qu'en contribuant à cette œuvre, il travaille pour lui-même, pour ses enfants, fait acte d'un citoyen intelligent, d'un bon chrétien.

\*  
\*

Il est peut-être inutile d'ajouter que dans cette réunion du 4 Avril, M. le Curé de St-Jérôme, appelé à prendre la parole, s'est permis quelques propos sur la colonisation, la vallée de l'Ottawa, et sur la Rivière-Rouge. Chacun parle de ce qu'il aime.

Nos élèves des classes supérieures étaient présents. Ils prennent goût à ces lectures, ils en sortent remplis d'un noble enthousiasme pour la vie de pionnier. Prenez garde, apôtres de la colonisation, vos paroles de feu pourraient enlever au barreau, à la médecine de brillants sujets, multiplier les Jean Rivard, ce héros de la forêt qui m'a fait tant rêver dans des années déjà bien loin de moi.

\*  
\*

La semaine sainte, qu'on nomme aussi la grande semaine, appelle tous les chrétiens au recueillement, les invite à méditer sur les souffrances et la mort de l'Homme-Dieu ; à se préparer par la prière et la mortification à la Pâques, à ce passage mystérieux qui apprend à tout chrétien à ressusciter comme Jésus, à passer comme lui de la mort à la vie. Dans notre institution, la semaine sainte est encore la grande semaine des philosophes, c'est la retraite dite des finissants. Jusqu'alors le petit écolier, l'adolescent, le jeune homme a vécu assez indolent. S'il songeait à l'avenir, c'était sur les ailes de l'imagination, pour se créer des plaisirs, des jouissances, des honneurs dont il s'enivrait. Avant tout il aurait cette liberté, cette indépendance dont cet âge est impatient. Mais avec les années qui s'enfuient, avec la maturité qui s'avance, le finissant commence à



comprendre ou plutôt à pressentir ce que c'est que la réalité de la vie. Le cours d'études est presque terminé, le temps est arrivé où il doit faire un choix, embrasser un état de vie. Je ne crois pas qu'il existe un moment plus solennel dans la vie du jeune homme qui a l'intelligence de ce qu'il fait et qui comprend l'importance de l'acte qu'il va passer. Il sait que de ce choix dépendra la fécondité de la mission qu'il doit remplir, peut-être le salut de son âme, son succès dans la société, mais certainement la paix de l'âme, la joie de la conscience, le véritable bonheur ici-bas. Alors se présentent à son esprit toutes les pressantes exhortations de ses directeurs, les conseils prudents qu'il a reçus. Il en conçoit maintenant la sagesse. Aussi le philosophe aime cette retraite de la fin de l'année. Il la fait en homme sage, comme un chrétien fervent. Le jeune homme s'arrache entièrement aux pensées de la terre, fait un violent effort et se met seul avec sa conscience en présence de son Dieu. Le silence, le recueillement sont profonds, la prière, la méditation ferventes. C'est sérieusement qu'il s'interroge et attend la réponse de l'Esprit-Saint. Il voudrait se placer dans l'état d'indifférence, s'abandonner à la Providence et suivre la voie que Dieu lui indique par la bouche d'un directeur. Mais pour arriver là, il faut que le jeune homme passe par la lutte, de rudes et nombreux combats se succèdent dans l'âme. Ceux qui ont parcouru le même chemin peuvent dire ce qui s'agite dans l'esprit et le cœur de ces chers élèves qui sortant de l'oraison le visage pâle, la figure allongée, les cheveux redressés, parcourent les corridors parfois à pas mesurés, lents, parfois précipitent leur marche en cachant la main dans leur chevelure, ou l'enroulant convulsivement dans leur ceinture. Parfois dans ces yeux qui cernent, dans ces fronts fatigués, il me semble voir passer des nuages couvrant comme des orages qui vont éclater.

Le monde est là ; mais on comprend les dangers qui nous y attendent, les embûches qui nous seront dressées, les pièges tendus ; d'un autre côté, on sait la rapidité, la vanité de la vie et l'on voudrait se sauver. On se

trouve si faible, on craint d'affronter ces périls, de se lancer sur cette mer orageuse ; on tremble de n'arriver point au port. Cet autre se sent appelé plus près de Dieu, à prendre rang parmi les ministres du Seigneur, ou à entrer dans la voie parfaite de la vie religieuse. Dieu appelle, le jeune homme se sent entraîné. Mais, qui à cet âge n'a des attaches à la terre et aux joies du monde ? Il faut renoncer à ces brillants espoirs dont notre imagination et notre vanité embellissaient la vie. Il faudra réprimer bien des sentiments, mourir à notre pauvre humanité. Ce sont ces luttes contre les appétits de l'âme inférieure, contre les attrait du monde et aussi contre les vaines suggestions du démon qui agitent, ébranlent, torturent parfois le finissant. La pauvre nature fera entendre des cris, versera des pleurs, de ces pleurs répandus dans le secret, dans le silence et l'obscurité de la nuit, n'ayant d'autre témoin que l'oreiller humide. Mais avec la force d'en haut, bientôt les sacrifices seront consommés, l'abandon complet entre les mains du Seigneur, à la vie à la mort, calmera ces têtes et ces cœurs agités. Et au dernier matin lorsqu'ils retourneront de l'autel, unis à Dieu leur Créateur, la paix de l'âme se reflètera dans un œil serein, sur un front calme, dans un visage épanoui. Maintenant la décision est prise, et déjà plus d'un l'a mise à exécution. Les Jésuites, les Oblats, le monde nous ont enlevé des amis, des élèves dont l'absence se fera sentir et en classe et dans les salles et dans les réunions religieuses et littéraires, leur place vide ne sera pas remplie cette année, mais leur souvenir restera ; leurs confrères et leurs maîtres les suivront toujours de l'œil et de leur prière. Qu'ils marchent bravement, sans crainte, avec courage dans la voie ouverte devant eux ; qu'ils soient les soutiens de l'Eglise, de la patrie, la joie, la consolation de leurs professeurs et l'orgueil de leur *Alma Mater*.

SIM.

## Inauguration du Petit Séminaire.\*

Nous continuons notre étude sur les origines du Séminaire, et nous dirons dans le présent numéro, avec tous les détails que nous avons pu nous procurer, quelle en fut, le 21 janvier 1842, la cérémonie d'inauguration.

Mgr Bourget, qui avait tant à cœur l'œuvre de son petit séminaire, et qui, après l'avoir préparé et mûri depuis des années dans la méditation et la prière, venait de lui donner une existence canonique par son mandement du 18 décembre 1841, dans une lettre circulaire à son clergé, en date du 5 janvier 1842, portait à la connaissance de ses prêtres l'érection du nouvel établissement de Ste-Thérèse, en même temps qu'il les invitait à assister à son inauguration solennelle. Nous citons :

CIRCULAIRE DE MGR IG. BOURGET

*Au Clergé du diocèse de Montréal.*

Montréal, 5 janvier 1842.

Messieurs,

Je viens d'établir un Petit Séminaire à Ste-Thérèse, sur le plan tracé par le saint Concile de Trênte (sess. xxiii, c. xviii) dont j'ai suivi scrupuleusement les dispositions. J'ai l'espérance que cet établissement, qui est en tout conforme à l'esprit de l'Eglise, sera ici, comme ailleurs, une pépinière de bons prêtres, en alimentant le Grand Séminaire qui déjà promet beaucoup pour l'avenir. Quoique le Concile autorise l'évêque à établir une espèce de taxe sur tous les biens ecclésiastiques de son diocèse pour fonder et

---

\* Pour composer cet article, nous avons consulté : 1° les archives de l'Evêché de Montréal; 2° la collection des mandements de Mgr Bourget; 3° les lettres de M. Ducharme; 4° les *Mélanges Religieux*; 5° les souvenirs des témoins oculaires de cette fête. Entr'autres nous devons nos plus sincères remerciements à M. S. Tassé, curé de Ste-Scholastique; M. O. Monette, curé de St-Barnabé; M. J. Séguin, curé de Verchères; M. J. Graton, curé de St-Henri de Mascouche, et M. J. P. Bélair, curé de St-Joseph des Cèdres. De plus pour ce travail, comme pour les précédents sur le même sujet, M. A. Nantel, supérieur du Séminaire, a bien voulu nous passer, avec la plus grande libéralité, ses notes, ses recherches et ses renseignements.—J. B. P.

doter son Petit Séminaire, je suis bien éloigné de vouloir me prvaloir de ce privilège, parce que votre bonne volonté à seconder toutes les œuvres que je puis vous recommander, me suffit, et que je serai toujours assuré de vous trouver au besoin, surtout quand il sera question d'un établissement aussi vital pour nous que l'est celui-ci. La cérémonie de l'établissement de ce Petit Séminaire se fera le 21 courant, vers les 9 heures du matin, à Ste-Thérèse. Veuillez bien recommander à Dieu cette importante affaire. Ceux qui pourront y aller seront les bienvenus.

Donc, le vendredi, 21 janvier 1842, à 9h. a. m., une foule considérable, venue tant des paroisses environnantes que de Ste-Thérèse, remplissait l'enceinte de l'église paroissiale. Monseigneur présidait ; à ses côtés était rangé un clergé nombreux, dit-on ; mais après un laps de quarante années, si l'on excepte M. J. C. Ducharme, M. J. Duquet, et M. G. Thibault, attachés à l'établissement, les mémoires ne peuvent se rappeler que les noms de M. J.-C. Prince, chanoine, qui fut plus tard premier évêque de St-Hyacinthe, M. J.-O. Paré, chanoine secrétaire, M. Billaudèle, supérieur du séminaire de St-Sulpice à Montréal, M. P. Brunet, curé de Ste-Rose, M. J.-J. Vinet, curé du Sault-au-Recollet, M. P. Ménard, curé de St-Benoît et M. J. Crevier, alors vicaire à St-Jacques de l'Achigan, qui fut peu après nommé à la cure de St-Augustin. La circonstance était grande, il s'agissait de présenter au public et de faire entrer en opération une forme d'institution jusque-là sans précédent dans le pays ; le spectacle était nouveau : l'autorité religieuse allait revêtir de l'habit cléricale, emblème de la vocation ecclésiastique qu'ils avaient cru reconnaître au fond de leur cœur, un certain nombre de jeunes gens, quelques-uns âgés seulement de treize, quatorze et quinze ans, pris indistinctement dans toutes les classes du cours classique. Mais nous ne saurions donner une idée plus exacte de la cérémonie qu'en reproduisant, en grande partie du moins, le rapport qui fut publié en ce temps-là dans les *Mélanges Religieux*, livraison du 11 février 1842.

« Le 21 janvier dernier eut lieu à Ste-Thérèse la cérémonie de l'institution du Petit Séminaire que Mgr de

Montréal, par son mandement du 18 décembre précédent, avait canoniquement érigé dans cette paroisse. Cette cérémonie, quoique simple en elle-même, était des plus touchantes par sa nouveauté et l'intérêt que lui donne la religion qui fonde sur cet établissement de solides espérances.

“ L'objet de ce petit séminaire est d'élever dans la piété et les lettres humaines ceux qui se destinent à l'état ecclésiastique, conformément au décret du Concile de Trente. C'est comme le noviciat préparatoire du Grand Séminaire établi l'an dernier dans cette ville. C'est l'asile où les jeunes élèves du sanctuaire iront mettre leur innocence à l'abri de tous les dangers qu'elle court dans le monde, et le berceau où ils sucèrent pour ainsi dire le lait de la piété avec toutes les autres vertus qu'ils doivent porter à l'autel. Cette maison d'éducation sera exclusivement l'école du clergé, à laquelle ne seront admis que des enfants appelés à servir Dieu dans la sainte milice de la cléricature. Depuis vingt-cinq ans, M. Ducharme, curé de Ste-Thérèse, consacre à cette grande œuvre tous les moments de loisir que lui laisse la desserte de cette paroisse et applique à la fondation et dotation de cet établissement, le fruit de ses épargnes et de son industrieuse économie.

“ Vingt-cinq de ses élèves offrirent dans ce jour si intéressant pour l'histoire de notre église, un spectacle vraiment attendrissant. Depuis longtemps ils examinaient leur vocation et se préparaient à faire au Seigneur le sacrifice de leurs plus belles années. Enfin, arriva le vingt et un janvier, jour si heureux pour eux comme pour tant d'autres. Au moment de l'office, ils revêtirent le saint habit ecclésiastique, tel que le portent en ce pays tous les clercs, à l'exception du rabat qui est remplacé par le collet romain, et se joignirent au nombreux clergé qui attendait l'évêque, pour le conduire à l'église en grande cérémonie. C'était quelque chose de touchant et de bien capable de pénétrer l'âme des sentiments les plus élevés que la vue de ces jeunes élèves du sanctuaire qui s'avançaient avec gravité et modestie vers l'autel, où ils allaient, comme de tendres

agneaux, s'offrir en sacrifice et prendre le Seigneur pour leur héritage dans un âge si tendre où d'ordinaire les enfants ne songent qu'à des amusements puérils.

“ Lorsque l'évêque qui célébrait eut pris les ornements pontificaux, M. Ducharme fit la lecture du mandement ci-dessus mentionné. Cette lecture finie, l'évêque se rendit à l'autel avec tous les ministres sacrés ; et les vingt-cinq élèves qui allaient faire à Dieu l'offrande de leurs personnes, formèrent un cercle derrière lui, tenant en main des cierges allumés, et l'on invoqua l'Esprit-Saint en chantant le *Veni Creator*, pour qu'il daignât donner à son Eglise des ministres selon son cœur et répandre ses grâces et ses lumières sur ces jeunes enfants qui venaient lui offrir, pour seconder ses adorables volontés, leurs cœurs encore tendres et innocents. Le *Veni Creator* chanté, ils reprirent leurs places au chœur, où ils se firent remarquer par une rare modestie et une tendre piété pendant la grand'messe à laquelle ils communiaient tous de la main de l'évêque, qui éprouvait une consolation bien sensible à unir au sacrifice de l'adorable hostie celui de ces innocentes victimes, et à nourrir du pain de vie ces tendres enfants destinés à être un jour les ministres de ce grand et redoutable mystère de nos autels.”

Après le premier évangile, M. Billaudèle monta en chaire et adressa à la nombreuse assemblée une de ces tendres allocutions qu'il savait si bien dans l'occasion tirer de son cœur dévoré de zèle pour la sanctification des ministres du Seigneur. Il eut, paraît-il, des mouvements tout à fait pathétiques, et l'on dit que sa parole pleine de douceur et d'onction fit couler des larmes abondantes. De l'analyse succincte qui nous reste de cette touchante allocution, nous citerons de préférence les passages qui regardent d'une manière particulière le nouvel établissement.

“ Un petit séminaire établi à Ste-Thérèse, quelle source nouvelle de bénédictions pour tout le diocèse, et pour cette paroisse en particulier ! Paroisses qui attendez d'autres pasteurs pour aider ceux qui vous gouvernent, et vous, dignes pasteurs, qui les demandez avec tant d'instances, consolez-vous. Bientôt vos

vœux seront satisfaits. Voilà que Dieu lui-même vous les prépare, ces coadjuteurs futurs, dans ce saint asile qu'il leur ouvre en ce jour, dans cette bénite demeure, où, jeunes encore, il va les former, les conduire et les diriger par les mains de son auguste pontife et de ses dévoués et infatigables collaborateurs. Nouveaux Samuels, ils vont se sanctifier loin du monde et de ses scandales ; ils vont croître en sagesse à l'ombre du sanctuaire, et bientôt on les verra porter et distribuer partout les fruits précieux de leur éducation si chrétienne et si cléricale.

“ Et vous, fortunés habitants de Ste-Thérèse, vous avez une part toute spéciale à ce grand bienfait du Seigneur. C'est dans votre paroisse, c'est au milieu de vous, c'est sous vos yeux que seront élevés et préparés ces jeunes aspirants au sacerdoce. Parmi tant de paroisses, Notre-Seigneur a fait choix de la vôtre pour y placer cet établissement qui lui est si cher. Quel privilège pour vous, et quelle prédilection de la part de ce divin maître ! Sachez le comprendre et l'apprécier ; les autres demanderont des pasteurs, et vous, vous leur en donnerez qui auront été formés au milieu de vous. N'oubliez pas surtout d'où vous vient cette faveur et ce privilège ; vous le devez principalement à la fermeté de votre foi, qui a résisté aux efforts des séducteurs qui voudraient bien vous la ravir et vous en dépouiller. Vous ne voulez point l'abandonner, cette ancienne foi, cette foi de vos pères. Eh bien ! c'est de votre paroisse, c'est du milieu de vous qu'on verra sortir ces généreux défenseurs, qui la soutiendront par leur doctrine, en même temps qu'ils l'honoreront par leur conduite, et par leurs exemples. . . . Vous vous intéresserez donc pour ces enfants de bénédiction ; mais aussi, [comme ils vous aimeront, comme ils s'attacheront à vous ; vous prierez pour eux, mais aussi comme ils prieront pour vous ! Vous les édifierez par vos bons exemples, mais aussi comme ils vous édifieront surtout par leur piété, leur modestie et leur recueillement dans ce sanctuaire, et durant les offices et les cérémonies saintes.

“ Que promet à ce tendre père cette petite famille lévitique qu'il vient aujourd'hui bénir et consacrer à Jésus par l'entremise de Marie ? Elle lui promet les plus douces consolations au milieu de ses travaux tout apostoliques. Un prophète avait prédit de Jésus-Christ que, comme un tendre pasteur, il s'appliquerait sans relâche à nourrir et à diriger tout son troupeau, mais qu'il aurait une tendresse toute spéciale pour ses agneaux chéris, qu'il se plairait à les réunir dans ses bras et à les presser sur son cœur, *sicut pastor gregem suum pascit, in brachio suo congregabit agnos et in sinu suo levabit* (Isaïe 40, v. 11.) Paroles consolantes, comme elles vont désormais se vérifier en la personne de notre évêque, si bon, si affectueux ! Comme on le verra, au sortir de ses laborieuses fonctions, venir se délasser agréablement au milieu de cette petite famille, et, comme le bon pasteur, caresser ces tendres agneaux, l'espoir de tout le troupeau confié à sa sollicitude.

“ Mes chers enfants, laissez-moi vous donner ce nom, c'est un besoin pour mon cœur ; il me semble revoir et retrouver en vous ceux dont j'ai été si longtemps le père et l'ami. Mes enfants, Jésus va vous bénir, Marie va vous bénir, et vous serez bénis, puis-  
 siez-vous l'être à jamais ! Bénis soient aussi de plus en plus ceux qui vont continuer de vous diriger et de vous préparer au sacerdoce ! Ne craignez point, petit troupeau, *nolite timere, pusillus grex, quia complacuit patri vestro dare vobis regnum* (Luc 12, v. 32). Ne craignez point, votre père céleste vous aime ; gardez-lui fidèlement la couronne de votre innocence, et après vous avoir donné sur la terre la couronne sacerdotale, il vous donnera la couronne de gloire et d'immortalité dans le ciel.

“ Après la grand'messe, continuent les *Mélanges Religieux*, la troupe de jeunes lévites environna de nouveau l'autel ; ce fut pour se prosterner aux pieds de la Reine du clergé, et se consacrer à son service. L'évêque au nom de l'Eglise, fit l'acte de consécration par lequel ils prenaient l'engagement solennel d'honorer cette bonne et tendre mère, en imitant ses vertus, pour se rendre dignes de publier un jour sa gloire et ses grandeurs, lorsqu'ils auraient l'honneur d'exercer le saint ministère. Puissent leurs vœux s'accomplir ! nous espérons que ce petit séminaire, commencé sous d'aussi heureux auspices, sera une pépinière de bons prêtres qui recueilleront l'abondante moisson qui se prépare pour la consolation des pasteurs et le bonheur de leurs ouailles.”

Ce souhait, nous aimons à le croire, s'est réalisé. Déjà trois prêtres étaient sortis de l'établissement de M. Ducharme : MM. Joseph Duquet, Jérémie Crevier et Georges Thibault, ordonnés le premier à Ste-Thérèse, le 2 août 1840, le deuxième à St-Laurent, le 24 juillet 1841, et le troisième à Ste-Thérèse, le 12 décembre de cette même année 1841. A cette époque M. Jean-Baptiste Berthiaume était ecclésiastique, ayant été tonsuré le 13 août 1840, et il avait plus d'un confrère ; car le 14 mars 1841, M. Stanislas Tassé, professeur des sciences physiques et de mathématiques, avait pris la soutane et reçu la tonsure avec six de ses élèves : MM. Joseph Sidoine St-Aubin, François-Augustin Lemay, Louis Dagenais, Ambroise-Fleury Groulx, Joseph Théoret et Duncan



McGilvray. Des vingt-cinq jeunes gens qui prirent, le 21 janvier 1842, la *petite soutane* des séminaristes, le plus grand nombre persévérèrent et reçurent l'onction sacerdotale : ce sont MM. Octave Monette, Gédéon Huberdeault, Charles Boudreault, Nazaire Hardy, Michel Brunet, Daniel Brosnan, Toussaint St-Aubin, Pierre-Célestin Dubé, Joseph Séguin, Téléspore Arbour, Joseph Graton, Joseph Plessis-Bélaïr et Nazaire Perreault. Quant aux autres, ayant reconnu, après un plus mûr examen, qu'ils étaient appelés à l'état laïque, ils se sont, pour la plupart, créés dans le monde des positions honorables au sein des diverses professions libérales. — Depuis, la source des vocations sacerdotales n'est pas tarie à Ste-Thérèse, et chaque année l'institution fournit au clergé du diocèse et aux communautés religieuses son contingent de novices et d'ecclésiastiques.

Le Petit Séminaire se trouvait définitivement organisé. L'évêque et le fondateur étaient heureux, l'un d'avoir pu réaliser le pieux dessein qu'il nourrissait depuis longtemps, l'autre d'avoir su mériter à ce point la confiance de son premier supérieur. Le fondateur sentait croître en lui pour ses chers enfants une affection d'autant plus vive qu'ils montraient un plus grand désir de renoncer au monde dès leurs jeunes années ; l'évêque, de son côté, faisait reposer sur eux les plus hautes espérances pour l'édification et la sanctification des peuples. Si nous voulons nous rendre compte de ces doux sentiments de bonheur, de confiance et d'espoir qu'éprouvait alors les deux hommes de Dieu, nous n'avons qu'à lire la correspondance qu'ils échangèrent dans les jours qui suivirent immédiatement l'inauguration du Séminaire ; nous en extrayons deux lettres, elles serviront de conclusion et de couronnement à ce travail.

M. DUCHARME A MGR BOURGET.

Ste-Thérèse, 25 janvier 1842.

Monseigneur,

Quoique j'aie éprouvé une certaine répugnance à voir donner la *soutane* à des enfants et que j'eusse préféré le capot, j'avoue que je sens aujourd'hui une disposition bien différente, et que je

suis loin de croire que c'est un déshonneur pour le clergé, comme quelques-uns l'ont avancé. Ces enfants me semblent d'autant plus chers qu'ils montrent un plus grand désir de renoncer au monde dans leur jeune âge. D'ailleurs, Monseigneur, c'est votre œuvre, et par cela même je l'affectionne. Que Dieu veuille nous ramener des années plus favorables, et j'espère que le clergé n'aura pas à gémir sur les sacrifices à faire.

MGR BOURGET A M. DUCHARME.

Evêché de Montréal, 28 janvier 1842.

Monsieur,

Je suis content que vous voyiez l'esprit de Dieu en tout ce qui s'est fait dans votre petit établissement; j'espère de plus que vous sentirez l'impression de cet esprit de lumière pour le bon gouvernement du Petit Séminaire dont Dieu veut que vous soyez le fondateur. En conséquence, vous ne devez pas négliger d'établir chez vous le chemin de la croix et l'archiconfrérie du très saint et immaculé Cœur de Marie, qui, en faisant couler des fleuves de grâces sur votre paroisse, la rendra une paroisse modèle, afin que vos jeunes élèves du sanctuaire voient tous les jours le spectacle d'une paroisse fervente, et qu'ils nourrissent ainsi en eux le désir de travailler un jour à rendre semblables à la vôtre, celles que le souverain pasteur leur donnera à gouverner.

M. Billaudèle est revenu enchanté de votre maison... Quand il me sera possible de vous aller voir, je ferai le tour des classes, et j'examinerai les enfants sur ce qu'ils savent; je serai assisté de deux chanoines dans cette besogne, afin de me conformer à la règle.

---

### Le Séminaire de Rimouski.

Le séminaire de Rimouski vient d'être consumé par les flammes. Un tel désastre a éveillé partout de profondes sympathies; mais elles ne sauraient suffire. Il ne faut rien moins qu'une assistance réelle, efficace, généreuse pour réparer les ruines de l'incendie et rendre à un jeune diocèse l'institution si nécessaire à sa vie et à ses progrès. Aussi, le comité de reconstruction fait-il un appel pressant à la charité publique. Espérons que cet appel sera entendu comme il mérite de l'être et que la charité se montrera plus grande encore,

s'il est possible, que le besoin qui la sollicite. Il s'agit ici d'un intérêt national autant que religieux. Un seul de nos séminaires ne saurait être menacé dans son existence sans que la patrie elle-même en souffre et s'en trouve comme amoindrie.

L'édifice incendié était l'œuvre de plusieurs années de travail, d'efforts généreux, de sacrifices : tout cela s'est effondré en quelques heures. Étranges destinées, vraiment, que celles de nos institutions canadiennes ! Aucune épreuve ne leur est épargnée, et celle du feu semble être particulièrement leur partage. Mais la main qui les frappe est aussi la main qui les guérit. Voyez : elles se relèvent des coups qui semblaient devoir les anéantir, elles renaissent même de leurs cendres. Ainsi se poursuit à travers notre histoire la réalisation du plan divin que la vénérable Marie de l'Incarnation avait saisi et qu'elle signalait il y a deux siècles : Dieu conduit tout en ce pays, par des voies secrètes et mystérieuses qui déroutent tout calcul humain, mais dont l'issue nous révèle toujours une Providence pleine d'amour et de sollicitude à l'égard du peuple canadien.

Cette Providence ne manquera pas au séminaire de Rimouski : elle semble déjà se manifester dans le courage qui anime ses fondateurs et ses directeurs. Au lendemain même du désastre, ils se sont mis à l'œuvre pour réédifier sur les ruines. En face de cette énergie et prompt initiative, quelles que soient les tristesses de l'heure présente, on ne peut qu'espérer pour l'avenir. Avec l'aide de Dieu, ce que la persévérance du travail et du dévouement avait accompli une première fois, elle pourra l'accomplir encore. Le séminaire de Rimouski verra refleurir sa jeunesse, et il reprendra le cours de ses succès pour l'honneur et l'avantage communs de la religion et de la patrie.

Un comité central de secours a été formé à Rimouski pour la restauration du séminaire incendié : les souscriptions doivent être adressées au Rév. P. J. Saucier, trésorier du comité, à Rimouski, ou à P. L. Gauvreau, écr, maire de cette ville.

13 avril 1881.

## Nouvelles Locales.

Le poisson d'avril a son entrée et ses coudées franches au collège comme dans le monde, seulement il a soin de se présenter ici sous une forme littéraire et avec des couleurs classiques. L'un ira chercher, par exemple, la *Vie de l'Archange saint Michel*, l'autre, la *Baleine littéraire*, un autre, le *Courrier de Maskinongé*, etc.

Chaque printemps nous ramène un travail plein d'ardeur, de vie et d'activité ; il s'agit de faire disparaître de nos cours la glace durcie pendant l'hiver sous les pieds des joueurs. Tout le monde est à l'œuvre : les uns, armés de haches et de piques, taillent d'énormes blocs de glace ; les autres, à l'aide de leviers, les détachent du sol ; d'autres, attelés sur des traîneaux, les transportent à distance. *Fervet opus*, dirait le poète. La cour des petits surtout ressemble à une ruche où s'agitent nombre d'abeilles laborieuses.

— Le 3 avril, dimanche de la Passion, a commencé la Neuvaine de St-François-Xavier pour se terminer le dimanche des Rameaux ; elle fut prêchée par le Rév. Père Bournigal, O. M. I. Ces pieux exercices se donnent annuellement à Ste-Thérèse depuis soixante et quatre ans. Le 20 janvier 1817, M. Ducharme écrivit à Mgr Plessis, évêque de Québec : “ Monseigneur, j'ose encore recourir à votre Grandeur avec la confiance d'un enfant envers son père, et je la supplie de m'accorder la demande suivante, s'il ne se rencontre pas d'obstacles. Comme il n'y a en cette paroisse aucune indulgence, aucune pratique publique de piété, je désirerais avoir la permission de faire la neuvaine à saint François Xavier, et d'avoir l'indulgence y attachée. Je crois qu'il pourrait en résulter un certain bien, eu égard à la bonne disposition que montre la paroisse. Je sais qu'il se fait des neuvaines dans les paroisses voisines, mais je craindrais que de s'y rendre fût pour celle que je dessers un sujet de courses et de dissipation. Au reste je suis parfaitement disposé à suivre là-dessus la volonté de Votre Grandeur.” Le 27 du même mois Mgr Plessis répondait : “ Monsieur, vous pouvez

faire jusqu'à révocation dans l'église paroissiale de Ste-Thérèse de Blainville, la neuvaine de St-François Xavier, commençant le premier samedi et finissant le second dimanche du carême, avec les exercices ordinaires, salut du S. Sacrement tous les soirs, et exposition du S. Sacrement le dernier jour, avec l'indulgence plénière à gagner par toutes les personnes qui s'étant confessées et ayant communiqué, assisteront aux prières de la neuvaine le jour de leur communion."

— Le 11, avait lieu la fête de M. Léon Charlebois, curé de Ste-Thérèse, Vice-Supérieur et le doyen des prêtres du Séminaire. Tout le monde ici sait apprécier à sa juste valeur le dévouement et la bonté vraiment paternelle du digne pasteur de cette paroisse ; aussi, à la messe de communauté, au milieu des accords de la musique et des chants pieux, nombreuses ont dû être les prières qui se sont élevées au ciel pour son bonheur et sa prospérité. Le soir, MM. les Rhétoriciens ont représenté un drame en trois actes, qu'ils ont composé eux-mêmes sous la direction de leur professeur, *le Siège de Québec par Phipps*. C'était pour nous un véritable plaisir de voir se dérouler sous nos yeux tous les événements de ce siège mémorable, et de pouvoir contempler sur la scène de leur gloire les principaux personnages du temps : *M. de Frontenac*, gouverneur, *Prévost*, major commandant de la garnison, *DeCallières*, gouverneur de Montréal, *Hertel de Rouville*, commandant des milices des Trois-Rivières, *Lemoyne de Ste-Hélène*, *Lemoyne d'Iberville*, *Kondiaronk*, grand chef huron, *Phipps*, amiral de la flotte anglaise, et *Whalley*, commandant des troupes ennemies débarquées sur la côte de Beauport. La fanfare et le grand-chœur unirent leur voix à celle de l'éloquence ; on goûta surtout *les Regrets de l'Exilé* par Romagnesi, et *le Départ des Styriens* par F. Masini. Le héros de la fête remercia les élèves pour la démonstration qu'ils avaient bien voulu organiser en son honneur, et leur donna sur leur éducation des conseils on ne peut plus pratiques.

— La semaine sainte, cette année, ne l'a cédé à celles

d  
n  
d  
L  
n  
e  
si

d  
de  
lu  
Il  
le  
sc  
P  
cc  
to

s'e  
lin  
de  
fo  
et  
ch  
ch

Ba  
d'  
fer  
lac  
mi  
tur  
cor  
lev  
vet  
lou  
jus  
Qu  
que  
à la

des années précédentes, ni pour la pompe des cérémonies, ni pour la beauté du chant. Pâques a été splendide. *Kyrie*, par Millard, *Gloria in excelsis* et *Agnus Dei* par Gounod, *Credo* par LaHache, *Psaumes* harmonisés, *Memorare* par Lambillotte, tout a été exécuté avec ensemble et entrain ; c'était l'allégresse et l'enthousiasme de l'*Alleluia*.

— Le 18, le Séminaire a reçu de MM. Ritchie et fils, de Boston, plusieurs instruments de physique. Inutile de dire la joie avec laquelle MM. les physiciens ont salué leur arrivée. Ce jour-là fut presque un jour de fête. Il y a tant de charme à voir se vérifier sous nos yeux les lois admirables de la nature. Aussi nous nous prenons souvent à regretter que la médiocrité des ressources et l'exiguïté du local ne nous aient pas encore permis de compléter nos cabinets de sciences et nos musées d'histoire naturelle, mais espérons.....

— Le 24, fut inauguré le nouveau jeu de paume qui s'élève à l'extrémité sud de la cour des grands, sur les limites du verger. Il a 60 pieds de longueur sur 40 de profondeur ; il est double et couvert. Sa charpente forte et solide promet de résister aux efforts des vents et aux fureurs de la tempête. M. B. DesLauriers, charpentier-menuisier, de Ste-Thérèse, en a été l'architecte et l'entrepreneur.

— Le 24, nous avons eu la visite du Rév. Père Jean-Baptiste, un des trappistes de Belle-Fontaine, près d'Angers, France, qui sont venus au Canada visiter la ferme que leur offrent les Messieurs de St-Sulpice au lac des Deux-Montagnes dans le but d'y établir une maison de leur ordre. Le bon Père, à l'heure de la lecture spirituelle, nous a vivement intéressés en nous racontant les diverses péripéties de leur expulsion et de leur réinstallation par le préfet et les troupes du gouvernement français, et en nous faisant connaître dans tous ses détails quelle est, depuis deux heures du matin jusqu'à huit heures du soir, la journée d'un trappiste. Qui sait si le bon Père n'a pas jeté dans le cœur de quelques-uns de nos confrères, le germe d'une vocation à la Trappe !

— Le 27 avril, la *Saint-Anthime*.—Le 26, à 6½ p.m. les deux communautés se réunissaient dans la salle des grands pour exprimer à M. le Directeur, par la bouche de M. F. Charbonneau, président de l'Académie St-Charles, leurs sentiments de respect et de reconnaissance pour les services que, depuis bientôt un an, il n'a cessé de leur rendre par sa direction à la fois ferme et paternelle. M. le Directeur félicita les élèves sur le bon esprit qu'ils avaient montré en toutes circonstances, il insista sur l'importance qu'il y avait pour eux de se prêter volontiers à l'œuvre de leur éducation, et il dit en terminant qu'il renvoyait en grande partie les bonnes paroles qu'on venait de lui adresser à ceux qui l'avaient si bien secondé dans sa tâche difficile. MM. les professeurs, MM. les surveillants, et surtout les deux assistants qu'il avait à la tête des salles, les révds. MM. J. Mallette et A. P. Brunet. — Le lendemain le soleil brillant et la douce température nous procurèrent le plus beau congé que nous ayons eu encore cette année. — Le soir, dans une séance de trois heures qui rappelle celles des parlements, la Société de Discussion nous répéta en public une de ses joutes littéraires, si pleines d'intérêt, de verve et d'entrain : "*Louis XIV mérite-t-il le surnom de grand ?*" Une majorité de seize voix répondit dans l'affirmative. Le président était M. G. Payette, le secrétaire, M. F. Charbonneau, les orateurs, MM. Th. Campeau, A. Sauriol, U. Brûlé, J. Leclair, M. Desjardins et A. Thérien. — Après une heure et demie d'attaques et de répliques, la séance fut suspendue pendant dix minutes. A la reprise des affaires, M. T. Lord, secondé par M. M. A. Godin et M. Coupal, proposa qu'un comité fût nommé pour rédiger une adresse de remerciements à M. H. Lecourt, procureur, et aux messieurs du Séminaire, pour la générosité dont ils ont usé envers les écoliers en dotant leurs cours de ce beau jeu de paume qui en est l'ornement, qui fera l'agrément des heures de récréation, et qui développera chez les amateurs de la balle, les forces physiques, et par là même les forces intellectuelles. Adopté à l'unanimité. — La fanfare, sous la direction de M.

Gé  
PayetDis  
A. Be

S. Corbeil, élève de philosophie (en l'absence du Rév. A. Sauvé,) joua à l'ouverture et à la clôture de la séance, et le grand-chœur, à deux intervalles différents, chanta la *Saint-Hubert*, ainsi que la fable : *la Colombe et la Fourmi*.

— Le rév. A. Sauvé vient d'être frappé dans ses affections les plus tendres. Le 27 de ce mois, son vieux père s'éteignait à St-Hermas, à l'âge avancé de 83 ans. Citoyen respectable, chrétien à la foi vive et pratique, père de famille vigilant et dévoué, vieillard aux coutumes et aux mœurs patriarcales, il est allé, nous n'en doutons pas, recevoir la récompense promise au bon et fidèle serviteur. *Requiescat in pace*.

— Le 30, ont commencé à la chapelle du collège les prières des Quarante Heures : jours de doux entretiens avec Jésus, de grâces de choix et d'abondantes bénédictions !

— La beurrerie, pimpante, coquette avec ses contrevents verts, entrera en opération le premier de mai. La glacière est remplie, les vaisseaux sont prêts, l'eau de l'aqueduc est rendue, le *beurrettier* est engagé, il ne reste plus que le lait à arriver ; on compte, dit-on, sur la contribution de plus de quatre cents vaches. Nos meilleurs souhaits de succès aux entreprenants associés de cette nouvelle société : M. J. Labonté, prêtre, agissant au nom du Séminaire, M. J.-B. Waddle, M. F. Dion et M. A. Desjardins.

---

### Places de Semaine.

#### PHILOSOPHIE.

*Géométrie*. — 1° J. Charbonneau, 2° S. Corbeil, G. Payette, 4° A. Godin.

#### RHÉTORIQUE.

*Discours français*. — 1° T. Népveu, 2° J. Grignon, 3° A. Bertrand, O. Ostiguy.



*Version latine.* — 1° J. Grignon, 2° A. Bertrand, 3° E. Grignon, 4° J. Leclair.

*Version grecque.* — 1° E. Grignon, 2° A. Bertrand, 3° J. Grignon, 4° U. Brulé, A. Gaboury.

## SECONDE.

*Composition française.* — 1° E. Gohier, 2° A. Péladeau, 3° A. Beausoleil, 4° E. David.

*Thème latin.* — 1° L. Valiquet, 2° A. Péladeau, 3° E. David, 4° A. Beausoleil.

*Version latine.* — 1° L. Valiquet, 2° A. Péladeau, 3° Ab. Barette, 4° M. Desjardins.

*Version grecque.* — 1° A. Beausoleil, 2° L. Valiquet, 3° A. Péladeau, 4° E. David.

## TROISIÈME.

*Thème latin.* — 1° G. Lanthier, 2° E. Coursol, H. Vachon, T. Jasmin, T. L'Écuyer.

*Vers latins.* — 1° E. Taillefer, 2° J. Blais, 3° C. Leduc, 4° E. Coursol.

*Anglais.* — 1° G. Lanthier, 2° T. L'Écuyer, 3° E. Coursol, 4° E. Tellier.

*Version grecque.* — 1° C. Leduc, 2° E. Coursol, 3° L. Gervais, 4° C. Lavolette.

## QUATRIÈME.

*Version anglaise.* — 1° R. Brady, 2° A. Fortier, 3° J. Dunn, 4° P. McGill.

*Thème français.* — 1° A. Fortier, 2° H. Roy, 3° J. Casey, 4° G. Alary, D. Plouffe.

*Version latine.* — 1° A. Fortier, H. Roy, 3° E. Ostiguy, 4° R. Brady.

*Préparations grecques.* — 1° A. Grenier, 2° R. Brady, 3° H. Roy, 4° J. Dunn, E. Ostiguy.

## CINQUIÈME.

*Thème latin.* — 1° G. Langlois, 2° J. B. Jodoin, 3° P. Hogue, 4° H. Marien.

*Version latine.* — 1° H. Marien, 2° V. Lewis, 3° H. Legault, 4° A. Bouchard.

*Arithmétique.* — 1° H. Marien, 2° J. B. Jodoin, 3° P. Roch, 4° A. Bouchard.

P

D

M

A

La

Sr

N

J.

G.

Ne

Al

Co

A.

O.

Cr

tra

mu

A.

Pà

J.

A.

Ne

viè

SIXIÈME (*première division*).

*Thème latin.* — 1° O. Poissant, 2° C. Poissant, 3° W. Proulx, 4° A. Desjardins.

*Arithmétique.* — 1° O. Therrien, 2° E. Gravel, 3° A. Desjardins, 4° A. Moncion.

*Thème français.* — 1° E. Gravel, 2° H. Béchar, A. Moncion, J. Paquet, C. Poissant.

SIXIÈME (*seconde division*).

*Thème français.* — 1° C. Delorme, 2° J. Boisseau, 3° A. Jasmin, 4. E. Berthiaume.

*Version latine.* — 1° C. Delorme, 2° C. Prieur, 3° T. Lacroix, 4° E. Dubois.

*Arithmétique.* — 1° E. Lacroix, 2° C. Delorme, 3° W. Smith, 4° F. Desrivières.

---

**Notes de conduite pour le mois d'Avril  
1881.**

## PARFAITEMENT BIEN.

T. Campeau, A. Castonguay, S. Corbeil, M. Coupal, J. Cruse, W. Earley, A. Godin, T. Lord, R. Meunier, G. Payette, C. Rochon, O. Rochon, E. Gratton, T. Nepveu, L. Boissonneault, E. Coursol, T. L'Écuyer, G. Alary, J. Dunn, A. Lessard, S. Turcot, E. Monette, A. Corbeil, A. Filion, P. Hogue, J. B. Jodoin, P. Roch, A. Charbonneau, C. Kelley, F. Labonté, A. Ouimet, O. Simard, X. Bourque.

## TRÈS BIEN.

F. Charbonneau, J. Charbonneau, A. Chaumont, J. Crépeau, H. Legault, J. Sanche, F. Hafey, A. Bertrand, U. Forget, H. Sanche, L. Valiquette, C. Ville-mure, F. Bélanger, A. Martel, H. Auclair, R. Brady, A. Fortier, P. McGill, P. McGinnis, D. Plouffe, H. Pâlin, R. Roy, J. Chaumont, P. Gratton, H. Legault, J. Ouimet, L. Desjardins, C. Larocque, H. Limoges, A. Préfontaine, C. Poissant, W. Proulx, B. Wilson, D. Nepveu, E. Dubois, E. Lacroix, H. Lafleur, F. Desri-vières, P. Legault, A. Raymond.

## L'HOTE A VALIQUET

OU

## Le Fricot Sinistre.

## ACTE TROISIÈME.

*Comme au premier acte, le théâtre représente un carrefour au milieu d'un bois. A la branche d'un arbre est suspendue une cage en fer et, dans la cage, le cadavre de St-Paul enveloppé d'un linceul.*

## SCÈNE I.

ST-PAUL, seul.

*Trois chanteurs—basses ou tenors—sous le théâtre, font entendre, comme dans le lointain, les deux strophes suivantes :*

## UNE VOIX.

Au fond des brûlants abîmes  
 Nous gémissons, nous pleurons ;  
 Et pour expier nos crimes,  
 Loïn de Dieu, nous y souffrons.

Hélas ! hélas !

Feu vengeur, de tes victimes  
 Les pleurs ne l'éteignent pas.

## TROIS VOIX.

Hélas ! hélas !

Feu vengeur, de tes victimes  
 Les pleurs ne l'éteignent pas.

## UNE VOIX.

Grand Dieu, de votre justice  
 Désarmez le bras vengeur ;  
 Que notre malheur finisse  
 Par le sang d'un Dieu Sauveur.

Hélas ! hélas !

Votre main libératrice  
Ne s'étendra-t-elle pas !

TROIS VOIX.

Hélas ! hélas !  
Votre main libératrice  
Ne s'étendra-t-elle pas ?

(*Valiquet entre portant dans ses bras un enfant de trois ou quatre ans.*)

SCÈNE II.

ST-PAUL ET VALIQUET.

*Toute cette scène durant Valiquet paraît inquiet, nerveux, effrayé.*

ST-PAUL.

Ah ! te voilà !

VALIQUET.

Vous m'avez dit de venir, je viens.

ST-PAUL.

Tu as bien fait. Mets ton enfant à terre. (*Valiquet n'en fait rien.*) Mets ton enfant à terre.

VALIQUET (*à part*).

Seigneur, que faire ?

ST-PAUL.

Mets ton enfant à terre.

VALIQUET.

Oh ! s'il vous plaît, je vous en prie, permettez que je le garde.

ST-PAUL.

Pourquoi ?

VALIQUET.

On m'a conseillé d'apporter avec moi un enfant, me recommandant bien de toujours le garder dans mes bras, je le garde.

ST-PAUL.

Pourquoi ce conseil?..... Ah! je comprends. Tu crois sans doute m'avoir dérangé dans ma pénitence, tu crains que je ne te mette à ma place, tu espères être à l'abri de tout mal, sous la protection de cet ange de pureté.

VALIQUET.

Oui, c'est cela.

ST-PAUL.

Apprends, homme de peu de lumière, qu'il n'appartient ni à toi, ni à qui que ce soit de déranger une âme dans la pénitence que lui a fixée le Dieu tout-puissant. Apprends que pouvoir n'est pas donné à un mort d'imposer sa pénitence à un vivant; c'est à celui qui est souillé, d'être purifié; il ne peut être soulagé que par les prières des fidèles. Apprends encore que la meilleure protection contre la colère céleste, c'est l'innocence propre et non celle de ses enfants; celle-ci peut bien suspendre pour un temps le bras vengeur d'un Dieu irrité, mais si le pécheur ne se convertit, elle ne l'arrêtera pas.

VALIQUET.

Alors permettez-moi de vous demander, ô sainte âme, pourquoi m'ordonnez-vous de mettre mon enfant à terre?

ST-PAUL.

Parce que, dans la circonstance présente, garder ton enfant dans tes bras, pour toi, c'est une superstition; parce que c'est une insulte à la justice, à la puissance de Dieu; parce que, dans le monde, généralement on attribuera ton retour sain et sauf à la vertu de cet innocent; et par là l'erreur se trouvera plus invétérée qu'auparavant.

VALIQUET.

Puisqu'il en est ainsi, j'obéis. (*A part*). Ah! mon Dieu, protégez-moi contre tout malheur.

I  
me  
Pui  
Per  
(  
I  
dan  
de l  
I  
Qu  
le r  
(Si  
I  
et c  
tout  
I  
lon  
l'Es  
ain  
aux  
à te  
tu d

I  
péc

C  
T  
dan  
mis  
ne s  
nou  
nou  
dep  
poic  
Dieu

## ST-PAUL.

Ecoute, homme coupable, dans un saint tremblement, ce que va te dire par ma bouche le Dieu Tout-Puissant, Créateur du ciel et de la terre qui a sur toi l'empire de vie et de mort.

*(Silence de cinq ou six secondes.)*

Hier, tu t'es enivré honteusement, noyant ta raison dans une boisson malheureuse, te dégradant au rang de la brute, offensant indignement ton Dieu. *(Silence.)*

Hier, tu as insulté aux restes du malheureux pendu. Quelque coupable qu'il ait été pendant sa vie, toujours le mort est chose sacrée qui mérite égards et respect. *(Silence.)*

Hier, dans ta maison, à l'occasion d'un repas funeste et d'un bal maudit, il s'est commis bien des fautes, toutes elles crient au ciel vengeance contre toi. *(Silence.)*

Hier, tu te livrais à une joie insensée, devant prolonger tes orgies jusqu'en ce jour béni consacré par l'Eglise pour le temps de la grande pénitence. Est-ce ainsi qu'un chrétien prépare son cœur aux grâces et aux bénédictions du Seigneur ? Quand mettras-tu fin à tes excès, à tes orgies, à tes ivresses ? Quand cesseras-tu d'offenser le Dieu de bonté et de miséricorde ? Quand ?

## VALIQUET.

Pardon, pardon ! j'ai péché, sainte âme, oui, j'ai péché contre le ciel et contre vous.

## ST-PAUL.

Que Dieu te pardonne comme je te pardonne !

Tu fêtes, ô homme, tu te réjouis, et nous, souffrant dans tout notre être des tourments horribles, nous gémissons, plongés au milieu de cet étang de feu, nous ne sentons que du feu, nous ne voyons que du feu, nous ne respirons que du feu ; le feu nous pénètre, nous consume jusqu'à la moëlle de nos os.—Cependant, depuis que je te parle, je sens peu à peu s'alléger le poids de mes douleurs. Soyez-en béni, Seigneur, mon Dieu.

UNE VOIX (*sous le théâtre*).

Au fond des brûlants abîmes  
 Nous gémissons, nous pleurons ;  
 Et pour expier nos crimes,  
 Loin de Dieu, nous y souffrons.  
 Hélas ! hélas !  
 Feu vengeur, de tes victimes  
 Les pleurs ne t'éteignent pas.

TROIS VOIX.

Hélas ! hélas !  
 Feu vengeur, de tes victimes  
 Les pleurs ne t'éteignent pas.

ST-PAUL.

O homme, tu écoutes avec stupeur les voix plaintives et les soupirs qui s'élèvent du lieu de nos expiations. Sache que tu es sur le bord de cet abîme, à chaque heure tu peux y tomber ; tu n'es retenu que par un fil, le fil de la vie. Comment peux-tu passer tes jours dans l'iniquité et te livrer sans inquiétude aux folies de tes plaisirs ? (*Silence.*)

Adieu ! je rentre dans les flammes et les souffrances de ma prison. Puisses-tu profiter de ces avertissements ? Puisses-tu te corriger de tes habitudes funestes, et renoncer aux excès de ton intempérance. Adieu ! adieu !

VALIQUET.

O mes amis, à mon secours ! à mon secours !.....  
 Mon Dieu, ayez pitié de moi..... Vite, vite, à mon secours !... je me sens faiblir.

(*Ses amis accourent, il chancelle, Auguste et Philippe le reçoivent dans leurs bras.*)

SCÈNE III.

ST-PAUL, VALIQUET, AUGUSTE, PHILIPPE, ALPHONSE,  
 VICTOR, CYRILLE, ANTHIME, BÉNAMIN ET FANFAN.

ALPHONSE.

Comme il est pâle et défait !

PHILIPPE.

Voyez donc ces grosses gouttes de sueur qui coulent sur son visage !

VICTOR.

Otez-lui son col, et détachez sa chemise, afin qu'il puisse respirer plus à l'aise. .

VALIQUET.

Laissez-moi, mes amis, laissez-moi..... C'est bien... c'est bien..... je me sens mieux à présent.

ALPHONSÉ.

T'a-t-il parlé ?

PHILIPPE.

Qu'est-ce qu'il t'a dit ?

VALIQUET.

Vous n'avez pas entendu ?

AUGUSTE.

Nous entendions bien tes paroles, mais aucunement celles du pendu.

PHILIPPE.

Il en est toujours ainsi : n'entend parler un revenant que celui pour qui il revient, les autres n'entendent rien....

VICTOR.

T'a-t-il fait des menaces ?

VALIQUET.

Non, mais il m'a adressé des reproches, et des reproches bien mérités ; il m'a donné de sévères et de sérieux avertissements. — Mes amis, pendant que St-Paul faisait résonner à mes oreilles ses graves et cavernieuses paroles, il est né au fond de mon cœur une résolution qui, je le crois, vient d'en haut. Si vous me le permettez, je vais vous la communiquer.



Tous.

Parle, parle.

AUGUSTE.

Dis, qu'est-ce c'est ?

VALIQUET.

Pourquoi, mes amis, ne renoncerions-nous pas à la boisson ?

FANFAN.

Renoncer à la boisson ?

VALIQUET.

Oui.

BENJAMIN.

Renoncer à la boisson ! y-penses-tu, Valiquet ?

VALIQUET.

J'y pense très bien. Voyez, seulement dans le cas présent, tous les maux qu'elle entraîne à sa suite. Si St. Paul a eu le triste courage de l'assassinat, il le doit à la boisson : c'est la boisson, qui a ôté la vie à un brave citoyen, à sa femme et à ses deux petits enfants, sans leur laisser une minute pour penser à leur âme ; c'est la boisson qui a tranché par la corde du bourreau une existence encore dans son printemps ; c'est la boisson qui a attiré sur la famille du malheureux pendu un déshonneur que le temps ne pourra jamais effacer ; c'est la boisson qui, hier encore, a mis dans ma bouche des paroles d'insulte à l'adresse de ce cadavre inoffensif, et qui a levé mon bras pour le frapper d'injurieux coups de fouet ; enfin, cette nuit, c'est la boisson qui nous faisait descendre de notre dignité d'homme pour nous ravalier au niveau de l'animal sans raison. Et je passe sous silence bien d'autres malheurs dont elle est l'occasion et le principe. Mes amis, un peu de courage et de générosité. Si vous êtes de mon avis, ici même, au pied de cet arbre, prenant St-Paul pour témoin de la sincérité de nos promesses, par un engagement solennel, nous renoncerons pour toujours à l'usage de la boisson.

AUGUSTE.

Je suis de ton avis, Valiquet ; je ferai volontiers le sacrifice que tu nous proposes.

FANFAN.

Arrêtez un peu, n'allez pas si vite en besogne ; il ne faut pas se laisser emporter trop loin par un beau zèle, au risque ensuite de s'en repentir. •

BENJAMIN.

Oui, pour sûr, si l'on renonce à la boisson, on s'en repentira.

FANFAN.

Après tout, le rum est une créature du bon Dieu, n'est-ce pas, Benjamin ?

BENJAMIN.

Oui, Fanfan, et il n'y a pas de mal à faire usage des choses que le bon Dieu a créés.

FANFAN.

Je vous le demande, quel péché peut-il y avoir à prendre un petit coup matin et soir ?

BENJAMIN.

Et un petit coup avant chaque repas ?

FANFAN.

En hiver dans le voyage, quand il fait bien froid, personne ne peut le nier, le meilleur capot, les meilleurs mitaines, c'est la carafe.

BENJAMIN.

C'est vrai ; il n'y a rien qui réchauffe comme un bon petit glouglou de piton.

VALIQUET.

Pourtant, messieurs, votre carafe et votre piton, pour

tous ceux qui en sont les amis et les esclaves, deviennent une source féconde de maux incalculables et de ravages affreux. Jamais je ne l'ai compris comme aujourd'hui. O qu'elle est bien vraie, cette parole de l'Écriture : « *Le vin bu avec excès porte l'amertume dans l'âme,* » et cette autre : « *Le vin entre agréablement dans la bouche, mais ensuite il mord comme une vipère.* » Comme elle est juste cette sentence que M. le Curé nous a si souvent répétée ? « L'ivrognerie ruine les biens de la fortune, les biens de la nature, les biens de la grâce, sans compter qu'elle fait perdre la couronne de la gloire. » Pour toutes ces raisons, j'en fais ici le serment — entendez-le bien, et je voudrais que toute la paroisse l'entendît — je ne prendrai plus de boisson, si ce n'est comme remède, sur l'ordre exprès du médecin ; à part ce dernier cas, jamais il n'entrera une goutte de rum dans ma maison. En un mot, messieurs, je prends la tempérance.

PHILIPPE.

Valiquet, j'en remercie le ciel, tes paroles m'ont dessillé les yeux. J'imité ton exemple, je fais ton serment.

ALPHONSE.

Moi aussi, comme vous deux, je prends la tempérance.

VICTOR.

Allons donc !... la tempérance !... la tempérance !... un homme ne peut-il pas être tempérant, sans s'interdire, comme un sauvage, pour toujours l'usage de la boisson ?

FANFAN.

C'est là une exagération.

BENJAMIN.

Une exagération qui n'a pas de nom.

VICTOR.

Vraiment, penses-tu, Valiquet, que pour prendre la tempérance, il faille promettre de ne jamais porter un verre à ses lèvres ?

Je  
le plu

J'e  
sonna  
besoin  
d'hon

San  
compl  
de sol  
et tox  
d'une  
la rigu  
tion,  
texte  
dama  
tempér

Voil

Dan

Vive  
est tro  
sans s'  
tinence  
ce pas

En  
présen  
vétér

VALIQUET.

Je ne sais trop. Je veux changer, je prends le parti le plus court, le moyen le plus sûr.

VICTOR.

J'en appelle à vous, M. Huot. Un homme sage, raisonnable, qui, tout en prenant de la boisson pour son besoin, ne se dérange jamais, ne mérite-t-il pas le nom d'homme tempérant, d'homme sobre ?

HUOT.

Sans doute. Il existe une différence entre l'abstinence complète, c'est-à-dire, la *tempérance totale* et la vertu de sobriété. L'abstinence, par une résolution généreuse et tout-à-fait *fait méritoire*, offre à Dieu le sacrifice d'une liqueur aimée, dont il serait permis d'user, dans la rigueur du droit, supposé qu'on le fit avec modération, tandis que la sobriété, moins rigoureuse, se contente d'éviter, dans l'usage du boire, tout excès condamnable; on est convenu généralement de l'appeler *tempérance partielle*.

ALPHONSE.

Voilà une distinction qui me satisfait.

FANFAN.

Dans ce cas-là, vive la tempérance partielle !

BENJAMIN.

Vive la tempérance partielle ! Evidemment Valiquet est trop sévère. On peut embrasser la tempérance sans s'astreindre aux privations et aux jeûnes de l'abstinence complète. C'est bien cela, monsieur Huot, n'est-ce pas ?

HUOT.

En principe, oui ; mais, en pratique, pour le cas présent, je trouve que Valiquet a raison. Une habitude envenimée ne se corrige que par un grand sacrifice.

Celui qui a toujours été sobre, peut bien sans danger se permettre un verre ou deux ; mais celui qui a un faible pour la bouteille, s'il veut dominer ce malheureux penchant, doit éviter absolument toute occasion de rechute ; si non, un coup en amène un autre, c'est une soif insatiable, c'est un feu qui dévore, tout le système devient malade, c'est un véritable besoin. Petit à petit, le pauvre homme s'engage dans l'ivresse sans s'en apercevoir. Adieu les bonnes résolutions, il ne s'arrête qu'au fond du gouffre ; et son second état est pire que le premier. Contre l'habitude de l'ivrognerie, on ne saurait trop l'affirmer, il n'y a qu'un remède efficace, c'est la tempérance totale.

PHILIPPE.

Votre explication me paraît taut à fait rationnelle, M. Huot, je me rends à vos raisons.

VALIQUET.

C'est pourquoi, messieurs, je m'engage sous la bannière de l'abstinence complète, de la tempérance totale. Par amour pour Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre, au nom de leurs plus chers intérêts, que ceux d'entre vous qui se sentent la force de me suivre, lèvent la main.

AUGUSTE, PHILIPPE ET ALPHONSE.

*(Levant la main)*

Nous te suivons.

VICTOR, CYRILLE ET ANTHIME.

*(Levant aussi la main.)*

Nous aussi.

VALIQUET.

Et vous, Benjamin, Fanfan ?

FANFAN.

S'il le faut absolument, nous casserons la carafe.

Nou:

Brav  
est bor  
mercie  
ciel qu  
M. Lab

Il es  
St-Paul

O la  
nous d  
grâces.-  
rences ;  
allons d  
on âme  
écrits-

Vive

Une i  
ui tomb  
ante !...  
l'aise !  
u'enten  
célestes ?

(1) Ave  
pendant  
ou effet,  
ne voix !  
Dieu c  
mpathiq

BENJAMIN.

Nous briserons le piton.

VALIQUET.

Bravo ! mes amis, bravo ! A quelque chose malheur est bon..... Je m'en retourne content..... Je vous remercie de vos services et de votre amitié..... Fasse le ciel que cette leçon nous profite ! — Mais où est donc M. Labelle ? lui seul a manqué au rendez-vous.

HUOT.

Il est allé chez M. le Curé payer une messe pour St-Paul, et probablement il est resté pour l'entendre.

VALIQUET.

O la noble idée ! allons à l'église, nous aussi ; nous devons à Dieu de bien grandes actions de grâces.—Adieu, St-Paul ; pardonne-moi mes irrévérrences à ton égard. S'il en est encore temps, nous allons de ce pas entendre une messe pour le repos de ton âme. — Mais avant de partir, mes amis, avec force écriions-nous tous ensemble : Vive la tempérance !

TOUS.

Vive la tempérance ! (1)

SCÈNE IV.

ST-PAUL *seul.*

Une messe..... Ce sont donc les grâces d'une messe qui tombent sur mon âme altérée en rosée rafraîchissante !... Quel doux soulagement !... comme je respire à l'aise !..... Mes souffrances se dissipent !..... Mais qu'entends-je, est-ce un écho affaibli des cantiques célestes ? (*Une voix se fait entendre dans le lointain.*)

---

(1) Avec cette scène, naturellement, la pièce est terminée ; cependant, la scène suivante, comme achèvement, peut avoir un bon effet, quand le personnage qui représente St-Paul, possède une voix forte et sourde, et qu'on peut se procurer pour chanter *Au Dieu d'amour*, un soprano qui ait un organe sonore, doux et sympathique.

*Une voix de soprano.*

Au Dieu d'amour, gloire à toute heure !  
 Honneur à jamais en tous lieux !  
 Pour nous il abaisse les cieux ;  
 Près de nous il fait sa demeure.  
 Non, non, de tant de bienfaits  
 Ne perdons jamais la mémoire.  
 Non, non, ne cessons jamais  
 De publier partout sa gloire.

## ST-PAUL.

Bonheur ! bonheur !.... j'entrevois le ciel ouvert :  
 demeures de prophète, étincelantes d'or et de cristal...  
 je vois sur son trône plus brillant que le soleil, la ma-  
 jesté suprême qui rayonne de gloire et d'immortalité ;  
 je vois les séraphins, les chérubins aux ailes de flamme,  
 j'entends leurs divins concerts !..... quels torrents de  
 délices inondent mon cœur !..... je m'envole vers le  
 ciel !.... gloire, gloire à Dieu, gloire à Dieu au plus  
 haut des cieux !

*La voix de soprano.*

Gloria, gloria in excelsis Deo.

(*Le rideau tombe.*)

---